

## **Formalités Cap Vert**

*Passeport valide jusqu'à la date de retour. Visa obligatoire et payant, valide pour 15 jours maximum.*

Pour obtenir les visas avant le départ, notre réceptif doit effectuer des démarches auprès des autorités locales. Cela implique un délai minimum de 48 à 72h entre l'envoi des informations passeport et l'arrivée des clients.

**Nous pouvons donc fournir les visas pour toute réservation jusqu'au mardi soir précédent le départ de nos vols charter, ou jusqu'à 4 jours avant le départ pour les vols TAP.**

Passé ce délai (réservations faites à compter du mercredi matin pour nos vols charter, ou à compter de 3 jours avant le départ pour les vols TAP), les clients pourront payer leurs visas sur place, contre paiement de 25 € auprès du personnel d'immigration capverdien (espèces impératives, il est conseillé d'avoir l'appoint).

Ces frais de 25 € seront alors déduits de nos packages charter.

A noter que toutes les personnes entrant sur le territoire capverdien doivent être en possession d'un visa, y compris les bébés.

**Pour rappel** : pour toute annulation avant le départ, les frais d'annulation prévus dans nos conditions de vente s'appliquent aux frais de visa.

## **TRANSPORT DES ANIMAUX**

### **Formalités**

Les chiens doivent avoir un passeport en règle avec leurs vaccinations à jour.

A l'arrivée, un vétérinaire attend l'animal pour le contrôler et l'autoriser à entrer sur le territoire.

### **Vols**

Conditions charter : en cabine 76 € A/R, en soute 136 € A/R. A payer à l'aéroport directement à la compagnie.

[www.heliadespro.fr](http://www.heliadespro.fr) | [www.heliades.fr](http://www.heliades.fr)

---



Vacances Héliades. S.A. au capital de 686 720 € • RCS Aix-en-Provence B 317 643 963 • Siret 317 643 963 00133  
APE 7912Z • N°TVA Intracommunautaire FR 21317643963 • Licence d'Etat 013 97 0002 Membre de l'APS et du SNAV  
Garant: APS 15, rue Carnot 75017 Paris • Compagnie d'assurance RCP HISCOX pour un montant de 7 500 000€